Commission des transports Québec

NUMÉRO DE LA DÉCISION	:	2016 QCCTQ 3129
DATE DE LA DÉCISION	:	20161219
NUMÉRO DE LA DEMANDE	:	433043
PERSONNE DÉSIGNÉE	:	Patricia Caron

Personne(s) visée(s) :

9000-0548 QUÉBEC INC.

NIR : R-533912-3

Demandeur

DÉCISION

[1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9000-0548 QUÉBEC INC.

[2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec[1].

[3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds[2].

PAR CES MOTIFS, **la Commission des transports du Québec :**

ACCUEILLE la demande;

AUTORISE la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE :	TRAIL
ANNÉE :	1986
NUMÉRO DE SÉRIE :	2TCV483BXGA375922
MARQUE :	TRAIL
ANNÉE :	1979
NUMÉRO DE SÉRIE :	107813066289003
MARQUE :	KING
ANNÉE :	1989
NUMÉRO DE SÉRIE :	2K9D37302KW002497

À L'ACQUÉREUR SUIVANT : Mélanie Corriveau (Recyclage métaux Ste-Julie)

Patricia Caron
Personne désignée

[1] RLRQ c. T-12, R. 13.01.
[2] RLRQ c. P-30.3.